FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

CONSEILLER DE DÉVELOPPEMENT
CONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Cursus long et formation continue des Conseillers de Développement

Le Conseiller de Développement contribue pleinement à la mise en place de projets structurants sur son territoire. La FFEPGV propose d'accompagner les Codep et Coreg dans leur développement en direction de publics spécifiques.

Les outils mis à disposition par la Fédération, la mobilisation par le Conseiller de Développement, sur un projet ciblé lui permettront d'être plus efficient dans la mise en œuvre d'actions en direction des clubs.

PUBLIC & PRÉREQUIS
- Conseiller de Développement inscrit en formation Cursus long (formation initiale)
- Conseiller de Développement souhaitant s'inscrire dans une démarche de formation continue
- Certification Conseiller de développement

ACCESSIBILITÉ
- Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations, faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée

OBJECTIFS DE LA FORMATION
- Accompagner l'appropriation des outils fédéraux facilitant la mise en œuvre d'un projet d'activités physiques et sportives en direction des différents publics : **enfant, adulte et sénior (un public au choix)**

CONTENUS DE LA FORMATION
- La stratégie fédérale dans chaque domaine spécifique
- Devenir contributeur de la stratégie territoriale en faveur du développement d'un public en particulier
- Les outils fédéraux, spécifiques à chaque public
- Réussir son argumentation et accompagner le projet
- Gérer la mise en œuvre de l'offre auprès des clubs EPGV
- Les canaux de communication adaptée au projet

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée et adaptée à la formation
- Documents supports de formation projetés et/ou remis aux stagiaires
- Travail individuel et en sous-groupes.
- Étude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Apports théoriques et techniques
- Supports écrits et numériques
- Mises en situation pédagogique et préparation à l'oral de soutenance

DATE(S), LIEU(X) ET VOLUME HORAIRE
- Pour les CD en cursus long ou en formation continue
- 2 au 4 mars 2021
- Lieu : Montreuil (93) – Siège fédéral
- Volume horaire : 21 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS
- 12 participants

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
- 3 semaines avant le début de la formation
- Bulletin d'inscription à valider par votre Employeur et votre Conseiller Technique Régional.
- Bulletin d'inscription disponible et téléchargeable sur notre site internet www.sport-sante.fr

DIRECTEUR DE FORMATION
- John PICARD – Conseiller Technique National

FORMATEURS ET/OU INTERVENANTS
Nos formateurs sont des professionnels et/ou experts dans leur domaine d'activité
- Vincent Charlot – Conseiller Technique Régional Nouvelle Aquitaine
- Ludovic Delval – Conseiller Technique Régional Grand Est
- Intervenants experts

MODALITÉS DE CERTIFICATION ET DE VALIDATION
- Suivre le cursus de formation dans son ensemble
- Attestation de présence
- Émargement
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Travail collaboratif et quiz de fin de bloc de compétences

POINTS FORTS
- Cette formation va permettre d'acquérir les outils facilitant le développement d'une offre EPGV adaptée au territoire, en direction d'un public spécifique.
- Ce sera également un moment pour expérimenter des stratégies de mise en œuvre d'un projet à partir de votre environnement et réalité professionnelle

FRAIS DE FORMATION
Frais d'inscription : 30 €
Frais pédagogiques : 525 €
Frais de transport : Pris en charge par l'employeur
Frais annexes (hébergement, restauration) : Pris en charge par l'employeur

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

MERIAM PIGEAU
meriam.pigeau@ffepgv.fr
01 41 72 26 28